D'Ancelle à St Bonnet (GTE VTTAE)

Champsaur

Descente depuis Saint Léger (Parc national Ecrins - Thibaut Blais)

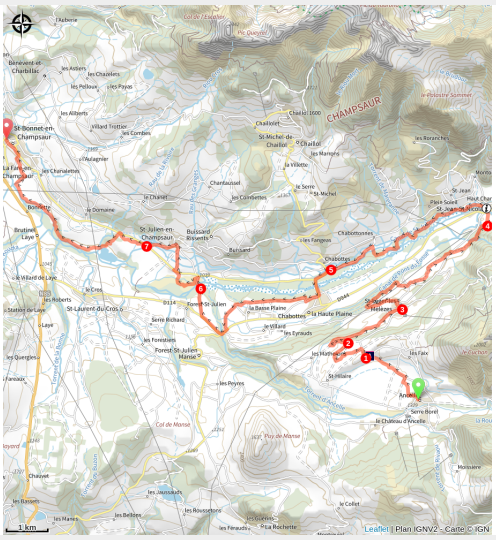

On alterne entre chemins larges et sentiers ludiques. En bord de Drac, on emprunte même quelques jolis pontons en bois avant d'emprunter un tronçon de voie verte pour rejoindre St Bonnet.

Le Champsaur est connu pour la qualité de son agriculture dans cette vallée naturellement protégée par les sommets dépassant parfois les 3000m. On commence par la traversée de l'ancien lac glaciaire d'Ancelle avant de rejoindre les bords du Drac, son bocage et le plan d'eau propice à la baignade. Puis on se dirige vers les contreforts du Valgaudemar.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 31.8 km

Dénivelé positif : 340 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Ancelle
Arrivée : Saint-Bonnet en Champsaur
Balisage : Itinérance VTT
Communes : 1. Ancelle
2. Chabottes
3. Saint-Léger-les-Mélèzes
4. Saint-Jean-Saint-Nicolas
5. Forest-Saint-Julien
6. Saint-Julien-en-Champsaur
7. Saint-Bonnet-en-Champsaur

Profil altimétrique

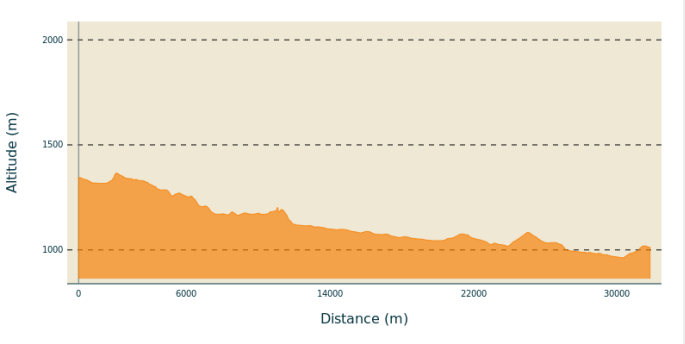

Altitude min 964 m Altitude max 1367 m

Cotation FFC VTTAE : rouge
Depuis Ancelle, continuer sur la route des Faix puis à gauche sur le chemin de Lachaup. Après le cimetière prendre le chemin à droite.
Au croisement prendre à droite sur piste vers les hangars puis à gauche le Chemin de la Pave.

1. Après le raidillon, continuer tout droit sur un chemin muletier descendant. En bas de la descente, prendre à gauche la piste en direction de Saint-Hilaire. Dans le virage, prendre le sentier à droite sur la crête. Au chemin, prendre à droite le chemin de Ventaux.
2. Avant la route, prendre à gauche le chemin large (ralentir) puis à droite le chemin en direction de Saint-Léger. Descendre sur la 2ème à gauche dans un chemin caillouteux. Continuer tout droit puis tourner à gauche à la route pour rejoindre Saint-Léger. Traverser le village.
3. A la grand route, prendre 2 fois à gauche aux ronds-points vers Chabottes puis à droite sur la route du vieux four. A l'Oratoire, prendre à gauche, en direction du chemin de l'Oratoire. Après le cimetière, suivre le chemin de droite vers Saint-Léger. (Canal de Gap). Continuer tout droit en alternant route piste et chemin jusqu'à les Aymes.
4. Aux Aymes, descendre à gauche sur le chemin muletier jusqu'à l'entrée de Pont du Fossé. Traverser le pont et changer de rive en suivant le Drac à gauche. Rester sur le chemin principal le long du Drac jusque Chabottes.
5. A Chabottes, prendre 2 fois à gauche sur la D43A. Au camping, prendre à gauche et après la base de loisirs, suivre la route à droite puis à 500m à droite. Rester sur l'axe principal en rive gauche du Drac en alternant routes chemins et pistes.
6. Prendre à gauche vers Le Jacon, dans le hameau, à gauche et continuer tout droit pour rejoindre la D944. A la départementale, prendre à droite sur quelques mètres, puis prochaine à droite sur D114. Tout droit au rond point, puis à droite à la prochaine intersection, et prendre la D215 a jusqu'au pont sur le Drac. A la carrière prendre la route à gauche. Rester sur la piste principale et prendre la première piste à droite. A la D945 prendre à droite puis de suite à gauche sur un chemin longeant la haie en direction de Saint-Julien. Au niveau du city stade, continuer à monter vers le village de Saint-Julien, puis tourner à gauche (D243) vers Saint-Bonnet.

7. A la D945, prendre à droite puis le chemin à gauche. A la route prendre 2 fois à gauche et rejoindre le plan d'eau. Au parking, prendre la voie douce le long du Drac jusque Saint Bonnet. Traverser Saint Bonnet.

Sur votre route...

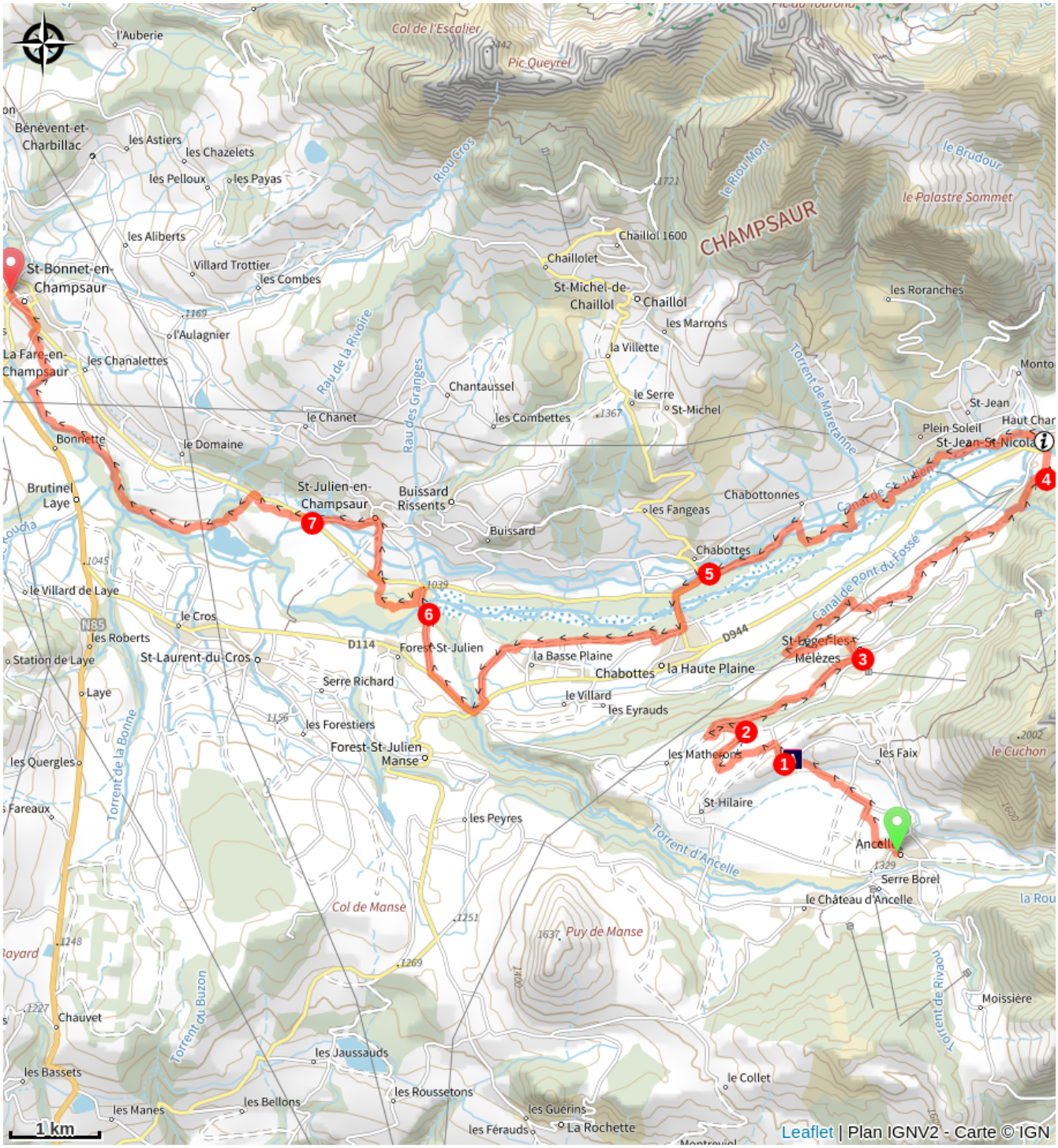

Le plateau d’Ancelle (A)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Baignade au plan d’eau de Saint Bonnet.
Goûter aux ravioles, tourtons, fromages du Champsaur !

Lieux de renseignement

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
https://www.ecrins-parcnational.fr

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Le plateau d’Ancelle (A)

Après le recul des glaciers venant de la Durance et de la Roanne, les moraines frontales et latérales formèrent un barrage naturel au bout du bassin d’Ancelle. Un grand lac glacière se créa progressivement. Entre le Vème et le VIème siècle, le lac se vida. La forêt envahit alors le plateau fertile et ce n’est qu’au VIIIème siècle que les hommes le déforestèrent pour des cultures.

Attribution : Marc Corail - PNE